

Plan complet Protection Geek Squad pour téléviseurs

Modalités

Contrat de service et Contrat de garanties

Partie 1 – Dispositions générales

Acheteur : Toute référence dans le présent document à « vous », « votre » et « vos » (que ce soit en lettres majuscules ou non) désigne l'acheteur de ce Plan complet Protection Geek Squad (le « Plan ») ou tout bénéficiaire de transfert autorisé.

Deux contrats : Vous avez choisi d'acheter le Plan au prix de la durée indiquée sur le reçu original comme Période A + Période B (« Durée ») pour le Produit acheté chez Magasins Best Buy Canada Ltée (« Geek Squad ») dans un magasin Best Buy. Le terme « Produit » désigne le téléviseur original ou son remplacement émis au titre de ce Plan. Le terme « Produit de remplacement » désigne un téléviseur, remis à neuf, de type et de qualité similaires, et de caractéristiques et de fonctionnement comparables au Produit couvert.

En vous procurant ce Plan, vous concluez deux contrats juridiques, notamment :

- un Contrat de service, comprenant votre reçu d'achat original et les Parties 1 et 2 du présent document, qui est conclu entre vous et Services Assurant Canada Inc. (« Assurant ») en vue d'obtenir les services décrits dans la Partie 2 du présent document (« Services ») qui vous sont offerts par Assurant pour le Produit. Dans le cadre du Contrat de service, vous communiquerez avec Assurant pour obtenir de l'assistance à l'égard du Plan; et
- un deuxième accord distinct, soit un Contrat de garanties, comprenant votre reçu d'achat original et les Parties 1 et 3 du présent document, qui est conclu entre vous et American Bankers Compagnie d'Assurance Générale de la Floride (« American Bankers ») en vue d'obtenir les garanties décrites dans la Partie 3 du présent document (« Garanties ») qui vous sont offertes par American Bankers pour le Produit. La Partie 3 décrit la couverture offerte aux termes du Plan.

Toute référence dans le présent document à « nous », « notre » et « nos » (que ce soit en lettres majuscules ou non) désigne Assurant ou American Bankers, selon le cas.

En achetant ce Plan, vous confirmez que vous avez eu l'occasion de lire et avez accepté les modalités du Contrat de service et du Contrat de garanties telles qu'elles sont précisées dans le présent document.

Produit et accessoires couverts : Ce Plan couvre les téléviseurs achetés dans un magasin Best Buy. Le Plan couvre votre Produit contre les vices de fabrication et de main-d'œuvre du fabricant se manifestant lors d'un usage normal alors qu'il est utilisé principalement à des fins personnelles, familiales ou ménagères, ou utilisé pour un bureau à domicile, à moins qu'il ne soit spécifiquement inscrit sur votre reçu d'achat original qu'il s'agit d'un Plan commercial. Les accessoires et les périphériques (« Accessoires ») qui sont inclus dans l'emballage original du fabricant et qui font partie de votre Produit couvert sont également couverts. Les Accessoires peuvent comprendre entre autres les haut-parleurs externes, les télécommandes, les câbles d'alimentation et les lunettes 3D.

Prix d'achat du Plan : Le « Prix d'achat du Plan » correspond au paiement mensuel indiqué sur votre reçu d'achat original multiplié par le nombre de mois représentant la Durée de votre Plan. Le Prix d'achat du Plan comprend un paiement versé à Assurant à l'égard du Contrat de service ainsi qu'un paiement versé à American Bankers à l'égard du Contrat de garanties. Le pourcentage du Prix d'achat du Plan se rapportant au Contrat de garanties pendant la Durée de votre Plan est tel qu'indiqué sur votre reçu d'achat original.

Vous avez le choix de payer le Prix d'achat du Plan par versement unique effectué au moment de l'achat original ou par versements mensuels pratiques pour la Durée de votre Plan. Le Prix d'achat du Plan est le même pour les deux options de paiement.

Si vous optez pour le paiement par versements mensuels, il faut effectuer le premier paiement mensuel au moment de l'achat; le paiement sera imputé au compte de carte de crédit que vous désignez au point de vente. Les

versements mensuels subséquents commenceront après l'expiration de la période du premier mois et chaque paiement correspondra au montant du paiement mensuel du Plan inscrit sur votre reçu d'achat original. Il vous incombera d'effectuer les paiements mensuels du Plan pendant la Durée du Plan que vous avez acheté, à moins que le Plan ne soit annulé ou résilié conformément aux dispositions énoncées dans la section « Annulation ». Les paiements du Prix d'achat du Plan seront perçus sous réserve des dispositions énoncées dans la section « Détails de paiement » ci-dessous.

Détails de paiement : Quant à l'option de paiement par versements mensuels, nous porterons le montant de chaque paiement mensuel du Plan, tel que décrit dans la section « Prix d'achat du Plan » ci-dessus, au compte de carte de crédit que vous avez désigné. À notre discrétion, nous nous réservons le droit d'accepter un autre mode de paiement. En tout temps pendant la Durée de votre Plan, vous pouvez acquitter la somme totale des versements mensuels restants en effectuant un versement unique.

Si vous avez choisi de payer le Prix d'achat du Plan par versements mensuels, et que vous manquez d'effectuer un versement mensuel dans les trente (30) jours suivant la date d'échéance du versement, vous serez réputé avoir changé votre option de paiement par versements mensuels et avoir choisi l'option de paiement par versement unique exigible à la date d'expiration suivant la période de trente (30) jours suivant la date à laquelle vous aurez reçu notre avis écrit. Vous serez réputé avoir reçu l'avis dans les dix (10) jours de la date à laquelle nous l'aurons posté. D'autre part, nous pouvons, à notre discrétion, continuer à facturer votre paiement par versements mensuels pendant la Durée du Plan.

Si vous avez des questions concernant le Prix d'achat du Plan ou si vous souhaitez enregistrer votre Plan, changer votre option de paiement ou mode de paiement, ou mettre à jour vos coordonnées ou vos données de facturation, rendez-vous au site www.geeksquad.ca/protection ou composez le 1-800-GEEKSQUAD (1-800-433-5778).

Au Québec seulement – Clause exigée en vertu de la Loi sur la protection du consommateur
(Un contrat autre qu'un contrat de crédit qui contient une clause de déchéance du bénéfice du terme)

Avant de se prévaloir de cette clause, le commerçant doit expédier au consommateur un avis écrit et un état de compte.

Dans les 30 jours qui suivent la réception par le consommateur de l'avis et de l'état de compte, le consommateur peut :

- (a) soit remédier au fait qu'il est en défaut;*
- (b) soit présenter une requête au tribunal pour faire modifier les modalités de paiement prévues au présent contrat;*
- (c) soit présenter une requête au tribunal pour obtenir la permission de remettre au commerçant le bien qui fait l'objet du présent contrat.*

Si le consommateur remet le bien au commerçant avec la permission du tribunal, son obligation en vertu du présent contrat est éteinte et le commerçant n'est pas tenu de lui remettre les paiements qu'il en a reçus.

Le consommateur aura avantage à consulter les articles 14 et 104 à 110 de la Loi sur la protection du consommateur (L.R.Q., c. P-40.1) et, au besoin, à communiquer avec l'Office de la protection du consommateur. R.R.Q., 1981, c. P-40.1, r. 1, a. 43.

Garantie du fabricant : Ce Plan complète mais ne remplace pas la garantie du fabricant ou ses obligations en matière de garantie. Les pièces et les services couverts par la garantie du fabricant et ses obligations en matière de garantie sont uniquement la responsabilité du fabricant. Pendant que votre Produit est couvert par la garantie du fabricant, veuillez communiquer directement avec le fabricant pour toute demande de règlement. Si vous communiquez avec Assurant au sujet des Services, ou avec American Bankers au sujet des Garanties, lorsqu'un problème est couvert par la garantie du fabricant ou ses obligations en matière de garantie, vous serez dirigé vers le bureau du fabricant applicable. Pendant la période de garantie du fabricant, le Plan fournit certains Services et Garanties supplémentaires qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du fabricant. Ces Services et Garanties supplémentaires sont énoncés dans les Parties 2 et 3 ci-dessous, respectivement.

Remarque : Des Services et Garanties supplémentaires offerts au titre du Plan avant l'expiration de la garantie du fabricant pourraient invalider la garantie du fabricant. Consultez les modalités de la garantie du fabricant de votre Produit pour obtenir plus de détails.

Responsabilité du client : Avant d'obtenir une réparation ou un remplacement pour votre Produit, vous devez enlever toute information privée, propriétaire ou personnelle, et les supports amovibles, tels que les CD, les DVD et les cartes PC. **Vous êtes responsable de sauvegarder le contenu de votre ou vos disques durs et d'enlever toutes données stockées ou du Produit que vous retournez avant l'exécution des services, y compris toutes données stockées et tous logiciels que vous avez installés. Il est possible que le contenu de votre disque dur ou de votre support de mémoire soit perdu ou restructuré à l'occasion d'une réparation.** Ni Assurant, ni Geek Squad, ni American Bankers ne seront tenues responsables des dommages ou pertes de logiciels, de données ou d'autre information stockée sur un support de mémoire ou sur n'importe quelle composante d'un Produit faisant l'objet d'une réparation. **Au Québec seulement :** *La disposition précédente ne vise pas à décharger ni Assurant, ni Geek Squad, ni American Bankers de la responsabilité des conséquences de leurs actions ou des actions de leurs représentants.*

Votre Produit vous sera retourné dans son état de configuration original (sujet à la disponibilité des logiciels).

Familiarisez-vous avec la description des Garanties énoncées dans la Partie 3 et avec les moyens par lesquels vous pouvez y avoir accès décrits dans la Partie 2.

Durée du Plan : Vous aurez accès à tous les Services et Garanties à compter de la date d'achat originale du Produit et du Plan.

Le Plan, le Contrat de service et le Contrat de garanties prennent fin à la première des dates suivantes :

- i) la date d'expiration indiquée sur le reçu d'achat original; ou
- ii) la date d'annulation du Plan telle que décrite dans la section suivante intitulée « Annulation ».

Ni Assurant, ni American Bankers, ni Geek Squad, ni vous n'aurez d'autres droits, responsabilités ou obligations au titre du Plan, du Contrat de service ou du Contrat de garanties, une fois la période de couverture ayant pris fin.

Le Plan ne sera pas considéré comme étant entièrement exécuté en cas de remplacement d'un Produit défectueux. La couverture sera en vigueur pour le Produit de remplacement pendant la Durée restante du Plan.

Annulation : À leur discrétion, Assurant peut annuler le Contrat de service et American Bankers peut annuler le Contrat de garanties en cas (a) de fraude ou de représentation trompeuse de votre part; (b) de votre utilisation commerciale ou louage du Produit couvert (à moins qu'il ne soit spécifiquement inscrit sur votre reçu d'achat original qu'il s'agit d'un Plan commercial); (c) de réparation ou de remplacement non autorisés d'un Produit (c.-à-d. n'étant pas effectués aux termes de la garantie du fabricant ou par un technicien agréé et qualifié); (d) du non-paiement du Prix d'achat du Plan (qu'il s'agisse d'un versement mensuel ou du paiement unique requis en cas de défaut de paiement); ou (e) sans se limiter aux dispositions précédentes, votre manquement à l'obligation de conformer aux modalités énoncées dans le présent document.

Vous pouvez annuler le Plan, le Contrat de service et le Contrat de garanties, pour toute raison dans les trente (30) premiers jours de la date d'achat, et vous recevrez un remboursement intégral de tout paiement versé dans le cadre du Plan, moins le coût des Services reçus ou des Garanties payées, à moins que cela ne soit interdit par la loi. Pour recevoir votre remboursement, vous devez envoyer la demande d'annulation avec tous les reçus d'achat originaux à un magasin Best Buy.

Après les trente (30) premiers jours, vous pouvez annuler le Plan (le Contrat de service et le Contrat de garanties) pour toute raison, à quelque moment que ce soit, en nous appelant au **1-800-GEEKSQUAD (1-800-433-5778)**. Vous serez assujéti à des frais de service de 250 \$ (« Frais de service »), qui seront appliqués comme suit :

- a) si vous avez versé un montant inférieur aux Frais de service au titre du Plan à la date d'annulation, vous serez facturé pour les Frais de service, moins tout montant que vous avez déjà payé à l'égard du Prix d'achat du Plan; ou
- b) si vous avez versé un montant supérieur aux Frais de service au titre du Plan à la date d'annulation, les Frais de service ne seront pas exigés et vous recevrez un remboursement de toute portion non acquise du Prix d'achat du Plan que vous avez payée.

Aucuns services ou garanties ne seront reçus ou payés après l'annulation ou l'expiration du Plan.

Transférable : Ce Plan peut être transféré à une autre personne en tout temps en nous appelant au **1-800-GEEKSQUAD (1-800-433-5778)**. Vous devez fournir le nom de la personne à qui le Plan sera transféré.

Pour achever le transfert, le destinataire du transfert doit communiquer avec nous pour nous fournir son adresse postale, son adresse de courriel, son numéro de téléphone et, dans le cas où le Plan original a été acheté selon l'option de paiement par versements mensuels, des renseignements bancaires et une autorisation permettant la continuation de la facturation par versements mensuels pour le Plan, tel que cela est décrit dans la section « Détails de paiement » ci-dessus. Le transfert prendra effet dès que le destinataire du transfert aura fourni les renseignements exigés.

Le détenteur du Plan doit avoir en main les documents originaux pour bénéficier des Services et Garanties.

Entente intégrale : Votre reçu d'achat original et les Parties 1 et 2 du présent document sont destinés à être la représentation finale du Contrat de service intégral conclu entre vous et Assurant, et remplacent toutes négociations, ententes et accords précédents concernant l'objet du Contrat de service. Aucune modification du Contrat de service n'aura de force exécutoire, à moins d'une entente écrite et signée par la partie liée.

Votre reçu d'achat original et les Parties 1 et 3 du présent document sont destinés à être la représentation finale du Contrat de garanties intégral conclu entre vous et American Bankers, et remplacent toutes négociations, ententes et accords précédents concernant l'objet du Contrat de garanties. Aucune modification du Contrat de garanties n'aura de force exécutoire, à moins d'une entente écrite et signée par la partie liée.

(Disposition non applicable au Québec) Aucune représentation, garantie ou condition, orale ou écrite, du Contrat de service ou du Contrat de garanties n'aura de force exécutoire, à moins d'une entente écrite et signée par la partie liée.

Généralités : Assurant et/ou American Bankers peuvent céder le Plan et leurs contrats respectifs sans votre consentement et sans vous en aviser. Si Assurant ou American Bankers cèdent le Plan et/ou leurs contrats respectifs, le ou les cessionnaires assumeront toutes les obligations envers vous. Assurant et/ou American Bankers, selon le cas, seront libérées de toutes leurs obligations, et vous consentez à vous référer uniquement au cessionnaire pour l'exécution de toutes les obligations au titre du Plan et/ou des contrats respectifs. Les Parties 1 et 2 du Plan ne peuvent être ni modifiées, ni révisées ni rectifiées sans votre consentement écrit et le consentement écrit de Assurant. Les Parties 1 et 3 du Plan ne peuvent être ni modifiées, ni révisées ni rectifiées sans votre consentement écrit et le consentement écrit de American Bankers. Si une disposition particulière du Plan ou des contrats respectifs conclus aux termes des présentes est déclarée illégale ou inexécutoire, la légalité ou le caractère exécutoire des autres dispositions ne seront nullement touchée ou modifiés.

Exclusions générales : Les Services (Partie 2) et les Garanties (Partie 3) offerts au titre du Plan ne couvrent pas les suivants :

1. l'entretien, les réparations ou les remplacements résultant de toute cause autre qu'un usage et un fonctionnement normal du Produit selon les directives du fabricant, y compris, mais sans s'y limiter, le vol, l'exposition aux intempéries, à l'humidité et à d'autres conditions environnementales, la négligence, les dommages intentionnels ou accidentels, y compris le démontage et les dommages attribuables aux éclaboussures (à l'exception des dommages qui sont admissibles à la Garantie de Dommages accidentels), le mauvais usage, l'usage abusif, les réparations non autorisées, les installations inadéquates, les dommages causés par le transport (à l'exception des dommages causés pendant l'envoi autorisé du Produit vers ou depuis un centre de service autorisé), les modifications inadéquates d'équipement, le vandalisme, les brûlures de pixels conformes aux directives du fabricant, les virus informatiques ou les logiciels malveillants, les problèmes générés par les logiciels et les événements naturels ou autres risques extérieurs au Produit;
2. la perte des données ou logiciels dans le cas d'une surcharge de tension;
3. les accessoires qui ne sont pas inclus avec le Produit dans l'emballage original du fabricant ou les pièces remplaçables par le consommateur;
4. les réparations et les frais de transport non autorisés;
5. les produits dont les numéros de série ont été modifiés, altérés ou effacés;
6. les produits utilisés à des fins commerciales, utilisés par le grand public, loués ou loués en crédit-bail ou utilisés dans les espaces communs des maisons multifamiliales, à moins qu'il ne soit spécifiquement inscrit sur le reçu d'achat original qu'il s'agit d'un Plan commercial;

7. les dommages indirects corrélatifs ou consécutifs, y compris, mais sans s'y limiter, les pertes de profits, les pertes de données, les temps de panne et les réclamations pour temps et effort. *(Au Québec seulement : La présente disposition ne vise pas à décharger ni Assurant, ni Geek Squad, ni American Bankers de la responsabilité des conséquences de leurs actions ou des actions de leurs représentants.);*
8. les frais associés aux contrats avec des tiers;
9. les diagnostics de type « aucun problème trouvé » et les problèmes intermittents qui ne peuvent être reproduits; ou
10. les imperfections mineures des produits qui répondent aux normes de conception, ou les imperfections esthétiques qui ne modifient pas le fonctionnement du Produit.

Restrictions :

1. **NI ASSURANT, NI GEEK SQUAD, NI AMERICAN BANKERS NE SERONT TENUES RESPONSABLES ENVERS VOUS SI ELLES NE SONT PAS EN MESURE D'EXÉCUTER LEURS OBLIGATIONS AUX TERMES DES PRÉSENTES À CAUSE D'ÉVÉNEMENTS HORS DE LEUR CONTRÔLE, TELS QUE DES CAS FORTUITS.**
2. **NI ASSURANT, NI GEEK SQUAD, NI AMERICAN BANKERS NE SERONT TENUES RESPONSABLES ENVERS VOUS POUR DES VIRUS, DES DOMMAGES MATÉRIELS, LA PRIVATION DE JOUISSANCE, L'INTERRUPTION DES AFFAIRES, LES PERTES DE PROFITS, LES PERTES DE DONNÉES OU POUR D'AUTRES DOMMAGES-INTÉRÊTS SPÉCIAUX, PUNITIFS OU INDIRECTS, PEU IMPORTE LA CAUSE, SOIT PAR VIOLATION DE GARANTIE OU DE CONTRAT, ACTE DOMMAGEABLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), RESPONSABILITÉ STRICTE OU AUTREMENT.**
3. **LA RESPONSABILITÉ MAXIMALE DE ASSURANT, DE GEEK SQUAD ET DE AMERICAN BANKERS ENVERS VOUS AUX TERMES DES PRÉSENTES NE DÉPASSERA PAS LE PRIX D'ACHAT QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR LE PRODUIT ADMISSIBLE AUX SERVICES AU TITRE DU PLAN.**
4. **SAUF DANS LA MESURE OÙ LA LOI APPLICABLE L'INTERDIT, LA DURÉE DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER APPLICABLE AU CONTRAT DE SERVICE OU AU CONTRAT DE GARANTIES EST LIMITÉE À LA DURÉE DU PLAN.**
5. **IL N'Y AURA PAS DE SERVICES NI DE GARANTIES OFFERTS EN VERTU DU PLAN TANT QU'IL EXISTE DES MONTANTS IMPAYÉS QUI SONT EXIGIBLES ET PAYABLES À L'ÉGARD DU PRIX D'ACHAT DU PLAN.**

CERTAINES PROVINCES INTERDISENT LES EXCLUSIONS OU RESTRICTIONS PORTANT SUR LES DOMMAGES CORRÉLATIFS OU CONSÉCUTIFS OU LES EXCLUSIONS OU RESTRICTIONS CONCERNANT LA DURÉE DES GARANTIES ET CONDITIONS IMPLICITES. PAR CONSÉQUENT, LES RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS PRÉCITÉES POURRAIENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS.

Divulgarion :

- TOUS LES COÛTS ET FRAIS CONCERNANT LE PLAN SONT ASSUJETTIS AUX TAXES APPLICABLES.
- En accord avec les principes de bonne pratique dans la conduite des affaires, nous nous engageons à protéger la confidentialité des renseignements personnels de nos clients. Nous pouvons recueillir, utiliser et partager les renseignements personnels que vous nous avez fournis et qui ont été obtenus d'autres parties avec votre consentement, ou dans la mesure où cela est requis ou permis par la loi. Les renseignements personnels comprennent votre nom, vos coordonnées, votre dossier de client et vos préférences en matière de produits. Nous pouvons utiliser ces renseignements pour vous servir à titre de client, communiquer avec vous, établir des statistiques sur nos activités commerciales pour mieux comprendre les besoins et les préférences de nos clients, et pour vous informer d'autres produits et services que nous offrons ou qui sont offerts par des tierces parties présélectionnées. Vos renseignements personnels pourraient être traités et stockés aux États-Unis et, sous réserve des lois applicables, les autorités américaines pourraient y avoir accès. Vous pouvez obtenir une copie de notre politique de confidentialité en nous appelant ou en visitant notre site Web (www.assurantsolutions.ca/privacy-fr). Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant notre politique de confidentialité ou les options vous permettant de refuser ou de retirer votre consentement, y compris la possibilité de refuser toute communication future par rapport aux produits et services offerts, vous pouvez nous appeler au **1-888-778-8023**.
- Le Contrat de service est conclu entre vous et Assurant, et le Contrat de garanties est conclu entre vous et American Bankers.
- Pour achever les contrats décrits ci-dessus, Geek Squad, qui emploie les associés des ventes, représente Assurant et American Bankers.

- Dans sa qualité de distributeur du Plan complet Protection Geek Squad pour téléviseurs, Geek Squad reçoit une commission.

Partie 2 – Modalités du Contrat de service

Obligations de Assurant : Assurant est obligée de vous fournir les Services, tels qu'ils sont décrits dans la présente Partie 2.

Administration du Plan : L'administration du Plan fait partie des Services fournis par Assurant et, en qualité d'administrateur, Assurant coordonnera la fourniture des Services et Garanties offerts au titre du Plan et facilitera l'accès à ceux-ci. American Bankers, aux termes de la Partie 3 « Modalités du Contrat de garanties », sera responsable de déterminer la validité des demandes de règlement au titre de la couverture offerte aux termes du Plan et d'autoriser les Services de réparation ainsi que les paiements de prestation de Garanties.

Services d'assistance et de réparation ou de remplacement : Assurant se chargera d'obtenir ou d'organiser pour vous certains Services d'assistance et Services de réparation ou de remplacement pour régler les vices de fabrication et de main-d'œuvre du fabricant se manifestant lors d'un usage normal pendant la Durée du Plan.

Voici les Services en question :

Services d'assistance :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, un soutien bilingue (français/anglais) par téléphone pour la gestion des services de réparation ou de remplacement, et le traitement des demandes de règlement.

Services de réparation :

- Gestion et organisation de l'accès au réseau de centres de service autorisés de Assurant ce qui comprend les suivants :
 - Sélection et envoi d'un technicien qui est autorisé à faire une évaluation technique et/ou à réparer votre Produit couvert.
 - Identification du problème du Produit couvert pour déterminer la source de la défectuosité.
 - Gestion du procédé de réparation et exécution des services en plus de vous donner un seul point de contact au cours de la réparation (c.-à-d. réduire les conflits de services et d'horaires entre vous et les techniciens).
 - Surveillance et application des normes de service afin de maintenir la qualité des services fournis par nos techniciens et centres de service.
 - Une fois que nous aurons reçu votre demande de service, nous communiquerons avec vous dans les quatre (4) heures ouvrables.

Services de remplacement :

- Gestion des services de remplacement de produit ce qui comprend les suivants :
 - Gestion de l'évaluation technique de votre Produit défectueux en coordination avec la Geek Squad.
 - Coordination et facilitation du procédé de traitement des demandes de prestations de Garanties avec American Bankers.

POUR OBTENIR DU SERVICE, rendez-vous au site www.geeksquad.ca/protection pour enregistrer votre Plan, présenter une demande de règlement ou vérifier l'état de votre demande. Vous pouvez aussi composer le numéro sans frais 1-800-GEEKSQUAD (1-800-433-5778) au Canada et aux États-Unis. Veuillez noter qu'il pourrait être nécessaire pour vous de désigner une carte de crédit au moment de la demande de service.

Lors de la demande initiale de service, Assurant tentera de clarifier le problème ou de cerner les raisons techniques de la défectuosité avant de planifier la visite à domicile pour toute demande de règlement couverte au titre du Plan. À des fins de commodité, nous pourrions vous demander d'effectuer des tâches faciles à l'égard du Produit couvert à l'aide de notre soutien technique offert par téléphone.

À la seule discrétion de American Bankers, s'il est déterminé que la défectuosité de votre Produit est le résultat de Dommages accidentels, les frais pour Dommages accidentels décrits dans la Partie 3 des présentes modalités pourraient s'appliquer.

Réseau de centres de service autorisés : Assurant assure la prestation des services de qualité partout en Amérique du Nord grâce à un réseau de techniciens autorisés pour offrir un soutien au marché canadien. Assurant surveille régulièrement la qualité des services reçus par les clients, tout en assurant des taux préférentiels pour les services de réparation. Cela permet à Assurant d'être certaine de fournir le meilleur service possible aux taux qui sont considérés comme préférentiels. Assurant exige aussi que les centres de service maintiennent des installations de réparation conformes à des pratiques commerciales exemplaires. Ils doivent également maintenir les permis appropriés en conformité avec les lois locales, provinciales et fédérales qui se rapportent à ses activités commerciales de réparation.

Couverture internationale : La couverture internationale est offerte sur une base limitée. Composez sans frais le **1-800-GEEKSQUAD (1-800-433-5778)** au Canada et aux États-Unis ou le **1-613 634-4908** à l'extérieur du Canada ou des États-Unis pour obtenir des instructions détaillées sur la présentation d'une demande de règlement. Une fois une autorisation obtenue de Assurant, le cas échéant, il faut obtenir une estimation de réparation d'un centre de service local et un numéro d'autorisation de réparation de Assurant avant l'exécution des travaux. Vous êtes responsable de déboursier les frais de réparation au fournisseur de services pour une réparation autorisée et faire parvenir une demande de remboursement à American Bankers par l'entremise de Assurant.

Partie 3 – Modalités du Contrat de garanties

Obligations de American Bankers : American Bankers est obligée de vous fournir les Garanties, telles qu'elles sont décrites dans la présente Partie 3, sous réserve des exclusions générales et restrictions énoncées ci-dessus. American Bankers sera responsable de déterminer la validité des demandes de règlement au titre de la couverture offerte aux termes du Plan et d'autoriser les prestations de Garanties.

Les droits de possession et tous les autres droits afférents au Produit couvert seront automatiquement cédés à American Bankers dès qu'un remplacement est effectué au titre du Plan.

Services de soutien :

- Soutien à domicile
 - Jusqu'à deux (2) visites à domicile par les agents de la Geek Squad pour chaque année de la Durée du Plan après la première (1^{re}) année. Composez le **1-800-GEEKSQUAD (1-800-433-5778)** pour planifier la visite du soutien à domicile. Pour obtenir du soutien en ligne, vous aurez besoin du numéro identificateur du contrat qui est indiqué sur votre reçu d'achat original.
- Soutien à distance en continu
 - 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, un soutien en ligne et par téléphone pour tous vos besoins de dépannage pour votre cinéma maison. Rendez-vous au site **www.geek squad.ca/complet** ou composez le **1-800-GEEKSQUAD (1-800-433-5778)**.

Des modalités supplémentaires s'appliquent.

Avantages propres au Produit : American Bankers assumera le coût de :

1. réparation des images rémanentes ou dédoublées;
2. couverture pour les brûlures de pixels conformes aux directives du fabricant;
3. réparation de la brûlure des composantes des haut-parleurs couverts au titre du Plan qui n'est pas le résultat du mauvais usage intentionnel ou de l'usage abusif.

Configuration et services de calibrage par la Geek Squad : Vous êtes admissible à recevoir directement de la Geek Squad le service de configuration et de calibrage du téléviseur indiqué ci-dessous. La configuration et le calibrage peuvent être organisés en magasin au moment de l'achat original du Produit ou en composant le **1-800-GEEKSQUAD (1-800-433-5778)**.

La configuration du téléviseur inclut ce qui suit :

- Livraison du téléviseur
- Déballage
- Enlèvement des emballages
- Fixation au mur du téléviseur ou du meuble/support et emplacement du téléviseur sur le nouveau meuble/support (matériel exclu)
- Branchement des appareils audio-vidéo
- Intégration du téléviseur au réseau sans fil de la résidence du client
- Gestion professionnelle des câbles
- Tutoriel sur les téléviseurs intelligents
- Établissement du compte de location de films en HD numérique du client et tutoriel sur les moyens par lesquels il peut avoir accès à la location de films

Le calibrage* inclut ce qui suit :

- calibrage du nouveau téléviseur à l'aide de matériel professionnel pour ajuster les réglages du téléviseur de manière à améliorer la saturation des couleurs, la clarté de l'image et la profondeur d'échantillonnage compte tenu des conditions de la résidence du client

*Le calibrage doit être organisé au moins 30 jours après la configuration du nouveau téléviseur pour assurer une expérience optimale.

Garantie du service à domicile : La Garantie du service à domicile est offerte pour tous les Produits couverts au titre du Plan. Notre technicien autorisé tentera d'effectuer les réparations à votre domicile. Vous devez fournir un environnement sécuritaire et non menaçant et votre Produit doit être accessible, tel que déterminé uniquement par notre technicien autorisé, afin de bénéficier du service à domicile. Après l'inspection et l'évaluation du Produit par le technicien autorisé et compte tenu de la nature de certaines réparations, nous pourrions prendre des dispositions pour transporter ou expédier votre Produit à un centre de service autorisé pour effectuer les réparations. American Bankers paiera les frais d'expédition, le cas éventuel.

S'il est déterminé que la défectuosité est liée à un Accessoire, un Accessoire de remplacement peut vous être envoyé par la poste pour que vous l'installiez vous-même. Il se peut que Assurant vous demande d'abord d'expédier l'Accessoire défectueux à un magasin Best Buy.

Restrictions de la Garantie du service à domicile : Il se peut que vous ayez à envoyer votre Produit à un centre de service autorisé si vous habitez dans un rayon de plus de 60 km d'un centre de service autorisé, ou s'il n'y a aucun centre de service autorisé dans votre région. Quand vous envoyez un Produit à un centre de service autorisé, vous êtes responsable d'emballer votre Produit correctement et il doit être expédié dans son emballage original ou un emballage qui fournit un même niveau de protection.

Si nous ne sommes pas en mesure d'organiser une réparation à domicile ou le transport nécessaire vers un centre de service autorisé, de façon commercialement raisonnable, American Bankers vous remboursera le Prix d'achat du Plan, ou vous pouvez apporter votre Produit couvert à un centre de service autorisé. La Garantie du service à domicile ne s'applique pas aux réparations effectuées à l'extérieur du Canada.

Garantie de Dommages accidentels : Lorsqu'il est déterminé que votre Produit est défectueux par suite de dommages accidentels causés par un événement externe imprévu et non intentionnel, comme une chute, une fissure ou une éclaboussure, qui se produit lors d'un usage quotidien normal du Produit qui est conforme à l'utilisation envisagée par le fabricant (des « Dommages accidentels »), American Bankers assumera le coût des réparations offertes par l'entremise du réseau de centres de service autorisés de Assurant. Si nous déterminons que votre Produit ne peut être réparé par suite de Dommages accidentels, American Bankers assumera le coût de financement d'un Produit de remplacement qui vous sera offert par Assurant au titre du Plan. Les progrès technologiques peuvent faire en sorte que le prix de vente du Produit de remplacement soit inférieur au prix de vente du Produit original.

Frais pour Dommages accidentels : Le remplacement d'un Produit par suite de Dommages accidentels pourrait être assujéti à des frais pour Dommages accidentels comme suit : a) pour les Produits dont la valeur ne dépasse

pas 2 000 \$, des frais maximum de 200 \$; ou b) pour les Produits dont la valeur dépasse 2 000 \$, des frais maximum de 400 \$.

Restrictions de la Garantie de Dommages accidentels : La Garantie de Dommages accidentels ne couvre pas les dommages subis par un Produit lorsqu'il : (a) fait l'objet d'une réparation non autorisée; (b) fait l'objet d'un usage abusif quelconque; (c) tombe d'un balcon ou d'une fenêtre; (d) est écrasé par un véhicule en déplacement ou tombe d'un véhicule en déplacement; (e) est immergé ou submergé dans un liquide; (f) fait l'objet de dommage catastrophique, y compris, sans s'y limiter, l'écrasement; (g) fait l'objet de dommage secondaire quelconque ou d'un usage non conforme à l'utilisation envisagée par le fabricant; ou (h) a des dommages esthétiques, y compris, sans s'y limiter, les éraflures ou les bosses, qui n'ont pas d'incidence sur le fonctionnement du Produit. La Garantie de Dommages accidentels permet jusqu'à un maximum d'une (1) demande de règlement pour Dommages accidentels pendant la Durée du Plan.

Garantie de réparation et de protection contre les surtensions : Lorsqu'il est déterminé que la défectuosité de votre Produit se rapporte aux vices de fabrication et de main-d'œuvre du fabricant se manifestant lors d'un usage normal ou en raison de dommages causés par les sautes de courant survenant pendant la Durée du Plan, American Bankers assumera le coût des réparations offertes par l'entremise du réseau de centres de service autorisés de Assurant. Plus précisément, cette Garantie couvrira le coût de main-d'œuvre du technicien et du centre de service autorisé ainsi que le coût des pièces de rechange nécessaires pour la remise en état normal de fonctionnement de votre Produit. Les pièces de rechange utilisées pourront être limitées à des pièces remises à neuf ou des pièces non originales conformes aux spécifications opérationnelles du Produit couvert établies par le fabricant. Ce Plan couvre les surtensions à partir de la date d'achat du Produit (matériel seulement).

Au lieu d'assumer le coût de réparation, American Bankers peut, à sa discrétion, choisir d'assumer le coût d'un Produit de remplacement, qui ne sera pas nécessairement de la même marque, sans dépasser le prix d'achat original. Les progrès technologiques peuvent faire en sorte que le prix de vente du Produit de remplacement soit inférieur au prix de vente du Produit original.

Les réparations sont couvertes par American Bankers aux termes du Plan si elles sont effectuées par l'entremise du réseau de centres de service autorisés et uniquement si elles sont approuvées au préalable par American Bankers.

Garantie de qualité : La main d'œuvre des techniciens de réparation du réseau de centres de service autorisés de Assurant est garantie pendant 90 jours.

Garantie de remplacement : Si plus de soixante (60) jours ouvrables sont nécessaires pour effectuer la réparation par l'entremise du réseau de centres de service autorisés de Assurant, American Bankers assumera le coût de remplacement du Produit par un produit neuf ou remis à neuf ayant des caractéristiques et fonctionnalités similaires, qui ne sera pas nécessairement de la même marque, sans dépasser le prix d'achat original. Les progrès technologiques peuvent faire en sorte que le prix de vente du Produit de remplacement soit inférieur au prix de vente du Produit original. La période de 60 jours ouvrables commence au moment de l'appel initial pour le service. Le Plan ne sera pas considéré comme étant entièrement exécuté en cas de remplacement. La couverture sera en vigueur pour le Produit de remplacement pendant la Durée restante du Plan. Lorsque nous remplaçons votre Produit endommagé, celui-ci devient notre propriété. Pour vous prévaloir de cette Garantie, vous devez nous appeler au **1-800-GEEKSQUAD (1-800-433-5778)**.

Restrictions de la Garantie de remplacement : La Garantie de remplacement ne s'applique pas aux vérifications d'entretien préventif, aux nettoyages, à l'information donnée à un client, au remplacement ou à la réparation d'Accessoires, y compris, sans s'y limiter, les télécommandes ou autres composantes similaires, ou aux réparations effectuées à l'extérieur du Canada.

Garantie anti-citron : Pendant la Durée du Plan, si votre Produit couvert est réparé trois fois par l'entremise du réseau de centres de service autorisés de Assurant et qu'un technicien autorisé détermine qu'il doit être réparé une quatrième fois, American Bankers assumera le coût d'un Produit de remplacement, qui ne sera pas nécessairement de la même marque, sans dépasser le prix d'achat original. Les progrès technologiques peuvent faire en sorte que le prix de vente du Produit de remplacement soit inférieur au prix de vente du Produit original. Vous devez retourner le Produit original et les reçus d'achat originaux ainsi que les factures des trois réparations effectuées par un centre de service autorisé pour avoir droit à cette Garantie. Conservez vos factures de réparation, car ni Assurant ni American Bankers ne pourront en fournir des copies. Un numéro de demande de réparation requérant des pièces fonctionnelles de réparation ou de remplacement équivaut à une réparation.

Restrictions de la Garantie anti-citron : La Garantie anti-citron ne s'applique pas aux services de réparation qui : (a) consistent en une soudure mineure ou un resserrement de fils détendus; (b) ne donnent pas lieu à des réparations (comme une vérification d'entretien préventif, un nettoyage ou de l'information donnée à un client); (c) consistent en un remplacement ou en une réparation d'Accessoires; (d) supportent la réinstallation ou l'entretien d'un logiciel; (e) consistent en des réparations effectuées à l'extérieur du Canada; ou (f) sont exécutés au titre de la Garantie de Dommages accidentels.

Perte de données : Si nous réparons ou remplaçons votre Produit au titre des présentes modalités et que nous ne pouvons sauvegarder les données stockées sur votre Produit réparé ou transférer les données stockées à votre Produit de remplacement, ni American Bankers, ni Assurant, ni Geek Squad ne seront tenues responsables envers vous.

Frais d'expédition : Si, en raison de la nature des réparations exigées, votre Produit doit être envoyé à un centre de service autorisé pour que la réparation soit effectuée, American Bankers paiera les frais d'expédition, le cas échéant.

Couverture internationale : Si vous êtes à l'étranger et avez obtenu un numéro d'autorisation de réparation de Assurant avant de faire réparer votre Produit, American Bankers vous remboursera les frais que vous aurez à payer au fournisseur de services au préalable. Vous devrez faire parvenir votre demande de remboursement à American Bankers par l'entremise de Assurant.

Restrictions de la couverture internationale : La couverture internationale ne comprend pas la Garantie du service à domicile, la Garantie anti-citron, la Garantie de remplacement ou la Garantie de Dommages accidentels.

* * *

Locations de films en haute définition numérique

En plus des avantages indiqués ci-dessus, vous aurez accès à des locations de films en haute définition (HD) numérique pendant la Durée du Plan. Des NIP, envoyés par courriel pour vous permettre de diffuser en continu tout film HD loué de votre choix, vous seront attribués comme suit :

- I. Un NIP initial à la date d'achat de votre Produit ; et
- II. Des NIP en continu qui seront distribués le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

Votre location de films en HD numérique est limitée à la location d'un film par NIP. Les NIP ne peuvent pas s'accumuler et chaque NIP expire s'il n'est pas utilisé à la distribution d'un nouveau NIP.

Pour accéder à la location de film HD numérique, rendez-vous au site www.geekssquad.ca/complet ou composez le numéro sans frais **1-800-GEEKSQUAD (1-800-433-5778)**.

La distribution de NIP de location de films en HD numérique prendra fin à la première des dates suivantes :

- I. la date d'expiration du Plan indiquée sur le reçu d'achat original; ou
- II. la date d'annulation du Plan telle que décrite dans la section intitulée « Annulation ».

REMARQUE : La location de films en HD numérique est un service offert par un tiers. L'utilisation de ce service est à vos propres risques. Ni Geek Squad, ni Assurant, ni American Bankers ne seront tenues responsables des pertes ou dommages attribuables à l'utilisation des services de location de films en HD numérique. Vous êtes responsable de vous assurer d'avoir passé en revue la politique de confidentialité et les modalités du service du tiers.

IMPORTANT : Vous devez fournir une adresse postale, une adresse de courriel et un numéro de téléphone exacts et complets au moment de l'achat du Plan et de la demande des Services.

Fin des modalités

PROGRAMME DE PRÊT DE LA GEEK SQUAD *

Dans le cas où votre Produit a besoin d'être réparé, vous pouvez être admissible au Programme de prêt de la Geek Squad. Un dépôt remboursable pouvant égaler le prix du téléviseur de prêt, jusqu'à un maximum de 400 \$ plus les taxes et les FGE (frais de gestion environnementale), est requis. Le produit de prêt doit être retourné dans les 60 jours.

RABAIS SUR LES SERVICES DE CINÉMA MAISON EFFECTUÉS PAR LA GEEK SQUAD*

En tant que client estimé du Plan complet Protection Geek Squad pour téléviseurs, vous êtes admissible à recevoir un rabais de 20 % sur tout service supplémentaire Geek Squad en matière de cinéma maison acheté pendant la Durée de votre Plan.

***Des modalités supplémentaires s'appliquent. Veuillez voir les détails en magasin.**

REMARQUE : LE PROGRAMME DE PRÊT DE LA GEEK SQUAD EST UN PROGRAMME DISTINCT QUI EST OFFERT PAR LA GEEK SQUAD ET QUI N'EST NI ADMINISTRÉ, NI SOUSCRIT PAR LES SOCIÉTÉS ASSURANT ET AMERICAN BANKERS. LE PROGRAMME PEUT ÊTRE MODIFIÉ OU ANNULÉ EN TOUT TEMPS.